

I. Organisation du ministère

A Ottawa

Le personnel du Ministère est dirigé par un sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, un sous-secrétaire suppléant et trois sous-secrétaires adjoints. Ceux-ci sont secondés par des fonctionnaires de divers rangs, désignés officiellement sous les titres de conseillers, de premiers, deuxièmes, et troisièmes secrétaires. La Commission du Service civil les classe comme agents du service extérieur.

Le travail du Ministère à Ottawa est réparti entre treize divisions, dont les unes sont organisées sur une base géographique et les autres d'après la nature de leurs fonctions.

Il y a trois divisions géographiques: Commonwealth, Europe, Amérique et Extrême-Orient; et dix divisions fonctionnelles: Nations Unies, Economique, Juridique, Liaison avec la défense, Information, Consulaire, Personnel, Protocole, Finances, et Organisation et Effectif.

La réorganisation des services administratifs du Ministère s'est terminée au cours de l'année. Une division des finances a été créée pour surveiller de plus près les dépenses du Ministère. Toutes les questions relatives à la caisse de retraite, aux allocations, au courrier, aux communications et autres matières connexes ont été confiées à la nouvelle Division d'organisation et de l'effectif. Des sections chargées respectivement des conférences internationales, des fournitures et des immeubles, ont aussi été créées. Le Service des archives et la Bibliothèque ont été incorporés à la nouvelle Section des rapports et des recherches.

Le 14 septembre 1950, le Ministère a annoncé la création d'un Bureau de presse distinct chargé d'aider les membres de la tribune parlementaire et les autres journalistes à se procurer des renseignements sur les relations extérieures du Canada. Ce travail, qui relevait auparavant de la Division de l'information, est maintenant assigné au Bureau de presse.

Missions à l'étranger

Le Canada a actuellement des représentants diplomatiques dans trente-trois pays. Il entretient seize ambassades, sept légations et cinq haut commissariats. En outre, les représentants du Canada en Belgique, en Norvège et en Suède sont accrédités respectivement auprès du Luxembourg, de l'Islande et de la Finlande, où il n'existe pas encore de légation du Canada. Notre pays a également des missions en Allemagne et au Japon. Un haut commissariat a été ouvert au Pakistan en janvier 1950. Les missions du Canada à l'étranger comprennent aussi douze bureaux consulaires. Le